

## PENSER LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Assurer la continuité pédagogique suite à la fermeture des établissements nécessite de penser la **nouvelle organisation des enseignements**.

Ces quelques recommandations non exhaustives peuvent être utiles dans cette situation inédite.

Une attention toute particulière doit être accordée :

- à maintenir un lien direct et régulier entre l'École et chaque élève ;
- à la structuration et l'organisation globale des enseignements ;
- aux outils numériques utilisés par les élèves ;
- aux élèves les plus fragiles.

### 1. Maintenir un lien direct et régulier entre l'École et chaque élève.

Cette pratique permet de maintenir un lien entre chaque élève et l'École tout au long de la fermeture des écoles et établissements. Un contact individuel hebdomadaire peut être mis en place, voire plus pour certains élèves identifiés par l'équipe éducative ou dans certains contextes du confinement mis en œuvre. Cet échange a pour objectif de rassurer, de déceler, voire d'apporter une aide de premier niveau face à d'éventuelles difficultés (organisationnelles, pédagogiques, ou matérielles). Elle permet de relayer des demandes spécifiques aux différents membres de l'équipe pédagogique ou de référents numériques. Son organisation est pilotée et coordonnée au niveau de l'école ou l'établissement et peut s'appuyer sur l'ensemble des membres de la communauté éducative (CPE, enseignants, AED, AESH, PsyEN, membres du RASED...) et prendre différentes modalités en fonction du contexte (mails individualisés ou contacts téléphoniques, référent d'un groupe d'élèves, ...).

### 2. Structurer la programmation des enseignements

Dans la mise en œuvre d'une continuité pédagogique, il est indispensable de renforcer la concertation au sein de l'équipe pédagogique d'une classe.

Il convient de :

- privilégier une planification hebdomadaire établie avec l'équipe pédagogique dans le respect de l'équilibre des horaires dévolus à chaque discipline ;
- veiller à réduire l'amplitude de la planification horaire donnée aux élèves pour ne pas être dans une sur-sollicitation dès le départ (fixer une durée adaptée à l'âge des élèves)
- veiller à une articulation des temps de travail synchrones et avec les temps de travail asynchrones (temps nécessaire pour le travail personnel et la production individuelle).

**En synchrone** l'élève travaille en direct avec des **outils numériques** avec son enseignant et/ou ses camarades (classes virtuelles, visio-conférence, rendez-vous téléphonique). Ce sont des temps de travail relevant de la planification choisie pour la classe et doivent être présentés comme inamovibles pour la classe et pour l'organisation familiale. Ils sont de durée limitée et ne doivent pas dépasser la moitié du temps de travail quotidiennement toutes disciplines confondues.

**En asynchrone**, l'élève est seul devant son travail ; la durée de travail doit être raisonnable et adaptée à l'âge des élèves. Les activités proposées ne doivent pas dépasser plus d'une heure pour chacune d'elles.

Lorsque l'élève est en classe, il y a beaucoup plus d'alternance de temps individuels et collectifs et d'interaction de régulation avec l'enseignant. Il faut tenir compte de l'absence du professeur qui habituellement, remobilise, encourage, explicite et remédie en direct face aux réactions de chaque élève. Un emploi du temps indicatif peut être envoyé aux élèves en début de semaine.

La continuité pédagogique repose sur **une juste évaluation par les équipes du temps de travail de l'élève (synchrone/asynchrone)**. Ce temps de travail s'envisage dans sa globalité, tient compte de l'âge des élèves et de leur degré d'autonomie ainsi que de l'organisation familiale. Les moments d'échanges

organisés entre les enseignants et les élèves ont pour but d'atténuer le sentiment d'isolement face aux apprentissages. Ils doivent être des temps de remédiation au cours desquels ce sont les élèves qui doivent avoir majoritairement la parole.

### 3. Les outils numériques

Les outils numériques sont nombreux et le risque est grand de voir des élèves se perdre dans la gestion de cette multitude ; l'objectif est de ne pas accroître l'hétérogénéité entre les groupes classes et dans les groupes classes.

Le temps pris pour l'appropriation de nouveaux outils se fera au détriment des apprentissages.

Conseils :

- **Privilégier des outils numériques déjà à disposition dans l'établissement.** Dans l'urgence de nouveaux outils ont été proposés pour faire face aux difficultés de connexion, il faut progressivement revenir aux outils institutionnels respectueux du RGPD.
- **Étendre l'accès à des outils numériques nouveaux** dans des objectifs bien précis :
  - établir des contacts visuels et audios réguliers dont les classes virtuelles pour que tous les élèves restent en contact avec un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique ;
  - de mettre à disposition des élèves des ressources et des exercices.
  - De mettre à disposition des éléments de correction explicites et de laisser du temps aux élèves de se les approprier. Il est nécessaire de proposer un temps d'échanges sur ces éléments de correction, la mise à disposition d'un corrigé ne suffisant pas à elle seule.
- **Etablir des modalités de communication** descendantes (travaux à destination des élèves) et remontantes (retour à l'enseignant) et éviter qu'elles soient variables d'une discipline à l'autre, d'un enseignant à l'autre. Veiller à ce que les éléments demandés restent réalisables dans le temps de travail personnel dédié à chaque discipline. Les QCM sont un outil permettant un retour direct de l'élève vers le professeur mais ils sont souvent associés à un pourcentage de réussite ou à une note. Ces éléments peuvent être rapidement démobilisateurs pour les élèves s'ils ne sont pas associés à des conseils précis et qualitatifs du professeur pour progresser.

### 4. Les élèves les plus fragiles

Une attention particulière doit être apportée aux élèves les plus fragiles en ayant des contacts directement par téléphone si possible ou par tout autre moyen susceptible d'avoir de leurs nouvelles (les autres élèves de la classe).

Cela concerne à la fois les élèves non connectés, les élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, les élèves décrocheurs ...

- **Proposer à ces élèves d'être suivi par un professeur** de l'équipe pédagogique prenant en charge le rôle de professeur référent. Celui-ci accompagne l'élève dans son organisation et son travail, il peut répondre à des questions de premier niveau et être le relai vers les autres professeurs en cas de besoin pour que l'élève ne s'isole pas face à une difficulté.
- **Etablir un contact tous les 2 jours** pour ces élèves.
- **Proposer à ces élèves un plan de travail spécifique**, centré sur les fondamentaux et adapté en terme de temps de travail.
- **Proposer une différenciation** à ces élèves en leur proposant par exemple dans un premier temps un retour oral ; l'élève peut envoyer une production enregistrée avec son téléphone ou sa tablette sur un exercice court au lieu d'une production écrite.
- **Privilégier des exercices courts et variés**, des supports visuels clairs, aérés.
- Joindre des ressources (document, sitographie, liens) qui permettront à l'élève **de trouver des éléments de réponse si besoin.**

## FICHE 1. Continuité pédagogique – Fiche professeurs – élèves de cours préparatoire (DGESCO)

**Remarque générale :** toutes les activités proposées doivent être présentées dans un langage simple et accessible à toutes les familles (adultes ou frères et sœurs plus âgés). Les consignes doivent être parfaitement explicites ; si des critères de réussite peuvent être communiqués dans un langage simple, ils sont bienvenus ; ils contribueront à engager les accompagnants et les enfants dans la tâche et à conforter ces derniers dans leur sentiment de réussite. Dès que possible, des propositions permettant de rendre ludiques et agréables les activités scolaires proposées seront bienvenues.

On pourra conseiller aux familles d'utiliser un cahier du jour comme support unique de tous les écrits, ce qui permet de simplifier l'organisation logistique à la maison (notamment s'il y a beaucoup d'enfants et/ou peu de place). On facilitera ainsi au passage la mesure des quantités d'écrit et celle des progrès. **Une page quotidienne d'un cahier petit format peut être envisagée pour les exercices de français, une page pour les mathématiques et une page pour les autres domaines.**

L'enseignant doit pouvoir suivre les progrès, par exemple en réceptionnant par mail ou par SMS une ou plusieurs photo des réalisations.

-----

**En français, la priorité est de conforter et de prolonger l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (au moins une heure et de manière fractionnée).**

### **Une lecture quotidienne de 40 minutes, fractionnées**

Si les élèves ne disposent pas d'un manuel, les supports de la semaine sont fournis sous forme numérique imprimable, mais aussi sous forme papier à tout parent qui en fait la demande.

Pour tous les élèves, on recommande aux parents de ne pas hésiter à revenir souvent sur les lectures antérieures vues en classe, pour conforter les acquis et mettre l'élève en réussite.

Dans un premier temps, les acquis des élèves doivent être renforcés. Il est conseillé de poursuivre l'apprentissage des graphèmes en fournissant aux parents le plus possible d'outils et conseils pour ce faire.

Il est important de proposer aux élèves et à leurs parents d'organiser des temps de lecture à voix haute en écoutant attentivement leur(s) enfant(s) sans l'(les) interrompre pour les corriger.

Lorsque c'est possible, on peut les inciter à mesurer la fluence, comme un exercice ludique et non comme une compétition. L'adulte qui accompagne l'élève chronomètre, plusieurs fois de suite, la lecture d'un même texte court de 60 à 120 mots (C'est plus facile que de compter le nombre de mots lus en une minute).

La lecture du jour sera complétée de quelques questions de vocabulaire en lien avec le texte lu : recherche de définitions, recherche de mots de la même famille, etc.

- *Pour faciliter l'accompagnement par les parents, non experts de la didactique de la lecture, il est conseillé de ne proposer que des textes 100% déchiffrables.*
- *Il pourra être conseillé aux parents de privilégier de très courtes séances de lecture, réparties dans la journée, et en particulier pour les élèves les plus fragiles.*

Cet entraînement à la lecture pourra être avantageusement complété par des lectures d'ouvrages ou d'extraits de la littérature de jeunesse.

### **Des exercices d'écriture variés, de 20 à 45 minutes fractionnées, chaque jour**

- Il pourra s'agir de copie de lettres, de mots et de phrases ; de dictée de mots et de phrases ; de rédaction de deux à trois phrases porteuses de sens. Les élèves de CP sont dans un moment critique de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, ce qui implique de tout mettre en œuvre pour conserver les bénéfices des apprentissages stratégiques réalisés en classe : il est notamment important de fournir à chaque adulte accompagnant une image ou une photo montrant la façon dont le stylo doit être tenu et de lui indiquer l'importance que revêt la tenue du stylo lors des premiers échanges téléphoniques. *Il est souhaitable de fragmenter en deux ou trois ce temps d'écriture, afin de garantir une attention soutenue, en particulier pour les élèves les plus fragiles.*

**L'oral mérite une attention particulière** : les temps en famille vont donner de nombreuses occasions de travailler l'oral, on peut encourager les parents à ménager des temps calmes pour échanger sur tous les sujets (liés à la vie quotidienne ou non), pour jouer à des jeux de société, en laissant à l'élève le temps de construire ses phrases et la possibilité de s'améliorer. Il est important de rappeler aux parents que le support d'un conte, récit ou texte documentaire lu par l'adulte constitue également une base pour ces échanges afin de stimuler la pratique de l'oral par l'enfant.

-----

**En mathématiques, la priorité est de conforter la construction de la numération écrite et orale jusqu'à 100, de renforcer et étendre la capacité à mener oralement et par écrit des calculs additifs, d'assurer l'aisance dans la résolution de problèmes du champ additif (1 heure par jour, fractionnée).**

### **Calcul mental (15 minutes par jour)**

Lorsque cela est matériellement possible, l'usage d'exerciceurs en ligne et notamment du site calcul@tice est recommandé, avec un programme de travail spécifiant les exercices à traiter (mais bien sûr l'élève peut aller au-delà !).

Il est aussi possible de proposer des feuilles de calculs à compléter fournies sous forme numérique imprimable ou papier, qui alternent les différents exercices de mémorisation de faits numériques (20 à 30 calculs) : tables d'addition, doubles, moitiés, etc.

En complément, il convient de proposer d'autres exercices mobilisant l'utilisation de procédures de calcul mental (15 à 20 calculs) pour réaliser des additions et des soustractions, les procédures attendues des élèves seront données explicitement aux élèves et aux familles.

### **Numération (20 à 25 minutes par jour)**

Plusieurs fois par semaine des exercices faisant travailler sur la numération (dénombrement, passage d'une écriture à une autre, décomposition en unité de numération, etc.) sont proposés en s'appuyant sur le fichier utilisé en classe ou d'autres outils fournis aux familles.

Plusieurs fois par semaine des lectures de nombre écrits en chiffres et des écritures de nombres en chiffres, en allant jusqu'à 100, peuvent avantageusement être proposées (au moins 10 nombres à chaque fois), ainsi que des récitations de la comptine numérique pour donner les 15 nombres suivant un nombre donné.

#### **Résolution de problèmes (20 à 25 minutes par jour)**

On veillera à proposer des problèmes portant sur des longueurs et sur la monnaie, par exemple une fois par semaine.

-----

**Chacun des autres domaines peut être proposé quotidiennement en complément : un film, une visite virtuelle d'un musée, un dessin à exécuter, une chanson à apprendre, des activités permettant de développer les compétences du domaine « questionner le monde », la pratique régulière de la langue vivante étrangère travaillée à l'école, l'ensemble visant à entretenir la curiosité de l'enfant par la variété de l'offre.**

## FICHE 2. Continuité pédagogique – Fiche professeurs pour les élèves de cours élémentaire (DGESCO)

-----

**Remarque générale :** toutes les activités proposées doivent être présentées dans un langage simple et accessible à toutes les familles (adultes ou frères et sœurs plus âgés). Les consignes doivent être parfaitement explicites ; si des critères de réussite peuvent être communiqués dans un langage simple, ils sont bienvenus ; ils contribueront à engager les accompagnants et les enfants dans la tâche et à conforter ces derniers dans leur sentiment de réussite. Dès que possible, des propositions permettant de rendre ludiques et agréables les activités scolaires proposées seront bienvenues.

On pourra conseiller aux familles d'utiliser un cahier du jour comme support unique de tous les écrits, ce qui permet de simplifier l'organisation logistique à la maison (notamment s'il y a beaucoup d'enfants et/ou peu de place). On facilitera ainsi au passage la mesure des quantités d'écrit et celle des progrès. Une page quotidienne d'un cahier peut être envisagée pour les exercices de français, une page pour les mathématiques et une page pour les autres domaines.

L'enseignant doit pouvoir suivre les progrès, par exemple en réceptionnant par mail ou par SMS une ou plusieurs photos des réalisations.

-----

En français, la priorité est de conforter et prolonger l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans toutes leurs dimensions (au moins 1 heure).

Une lecture quotidienne (45 minutes, fractionnées, au moins 5 jours par semaine) est attendue.

Si les élèves ne disposent pas d'un manuel, il est important de trouver des solutions pour fournir les supports de la semaine sous forme numérique imprimable ou sous forme papier à tout parent qui en fait la demande, dans la mesure du possible. **Le texte du jour peut être aussi le support de la plupart des autres activités de français proposées.**

On encouragera des temps de lecture à voix haute, pour consolider et améliorer la capacité de déchiffrage et la fluence. Lorsque c'est possible, on peut inciter les parents à mesurer la fluence, comme un exercice ludique et non comme une compétition. L'adulte qui accompagne l'élève chronomètre, plusieurs fois de suite, la lecture d'un même texte court d'une dizaine de ligne (ou plus en CE2), et note les temps dans un carnet ou dans le cahier du jour (c'est plus facile que de compter le nombre de mots lus en une minute).

La lecture du jour sera complétée de quelques questions de vocabulaire en lien avec le texte lu : recherche de définitions, recherche de mots de la même famille, etc.

- Pour les élèves fragiles, une attention particulière de l'enseignant pourra se traduire par :
  - une différenciation dans les textes proposés, avec régulation en fonction des résultats transmis par les parents ;
  - des propositions de listes de mots pour s'entraîner à consolider le déchiffrage des graphèmes complexes et à réviser la valeur de position des lettres (exemple : « s ») .

- *un conseil aux parents d'espacer les séances d'entraînement dans la journée, afin de laisser entre elles un temps de latence fructueux et pour ne pas lasser l'élève.*

La **lecture silencieuse de textes** est aussi proposée. Il peut s'agir d'un texte sans rapport avec celui proposé pour la lecture à voix haute, ou d'un texte qui intègre ce dernier, en le prolongeant. Des questions sur le texte sont fournies, avec des propositions de réponse orales ou écrites afin d'aider l'adulte accompagnant à s'assurer immédiatement et plus aisément de la correction formelle, syntaxique et orthographique le cas échéant.

**Des exercices d'écriture variés (45 minutes par jour, fractionnés) sont à proposer quotidiennement.**

- Quelques lignes de copie, en attirant l'attention des parents sur le geste graphique et la tenue du stylo, et la qualité de l'orthographe.
- Une question de grammaire. Il est possible d'envisager un « corrigé » en ligne pour les familles et de donner la possibilité d'envoyer une photo de la production.
- Une dictée quotidienne, adaptée au niveau de l'élève (par exemple, principe de la phrase du jour en CE1).
- Une production d'écrit autonome, prenant appui sur le texte ou à partir d'une question inductrice.
  - *Il est souhaitable de fragmenter en deux ou trois ce temps d'écriture, notamment pour les élèves les plus fragiles, afin de garantir une attention soutenue et de préserver le plaisir d'apprendre.*

**L'oral mérite une attention particulière** : les temps en famille vont donner de nombreuses occasions d'exercer la compétence orale. Il convient d'encourager les parents à ménager des temps calmes pour échanger sur tous les sujets (liés à la vie quotidienne ou non), en laissant à l'élève le temps de construire ses phrases et la possibilité de s'améliorer. Le questionnement sur le texte lu silencieusement est bien entendu un moment privilégié si les réponses sont demandées à l'oral, mais un conte, récit ou texte documentaire lu par l'adulte constitue également une base pour ces échanges. On pourra fournir aux parents une aide leur permettant de construire un questionnement adapté.

-----

**En mathématiques, la priorité est de conforter la construction de la numération écrite et orale jusqu'à 1000 en CE1 et 10 000 en CE2, de renforcer et étendre la capacité à mener oralement et par écrit des calculs, et d'assurer l'aisance dans la résolution de problèmes à une ou deux étapes (1 heure par jour, fractionnée).**

**Calcul (15 à 20 minutes par jour)**

Lorsque cela est matériellement possible, l'utilisation d'exerciceurs en ligne de type calcul@tice pourra être privilégiée en indiquant précisément les exercices à traiter chaque jour, en adaptant ces demandes aux besoins de chaque élève. Il est aussi possible de fournir aux familles des questions à soumettre aux élèves, qui pourront être posées oralement en utilisant l'ardoise ou le cahier.

Deux axes seront travaillés en priorité selon les jours :

- la mémorisation de faits numériques (20 à 30 calculs) : les tables d'addition mais surtout en priorité les tables de multiplication ;
- l'utilisation de procédures de calcul mental (15 à 20 calculs) pour calculer des sommes, des différences et des produits, en adaptant les questions à la classe des élèves et à leur niveau.

En parallèle, deux ou trois calculs à traiter en posant les opérations seront proposés.

Autant que possible, on demandera aux familles de transmettre une trace écrite des travaux réalisées (scan, photo, par mail ou sms)

- *Dans le cadre d'une attention toute particulière à la différenciation, et notamment pour les élèves les plus fragiles, les calculs proposés pour travailler les procédures pourront être adaptés, en veillant cependant à*

*maintenir la même ambition pour tous concernant la mémorisation des tables d'addition et de multiplication.*

### **Numération (20 à 25 minutes par jour)**

Plusieurs fois par semaine des exercices faisant travailler la numération sont proposés en s'appuyant sur les outils utilisés en classe ou sur d'autres outils mis à disposition des familles. Les nombres jusqu'à 1000 en CE1 et jusqu'à 10 000 en CE2 sont travaillés sans attendre. Les exercices proposés sont aussi variés que possible : écrire des nombres, lire des nombres, ordonner des nombres, travailler sur différentes écritures et décompositions, etc.

### **Résolution de problèmes (20 à 25 minutes par jour)**

Tous les jours, deux ou trois problèmes du champ additif ou multiplicatif en une ou deux étapes sont proposés. Au moins une fois par semaine les familles sont invitées à transmettre les réponses de leur enfant aux problèmes du jour à l'enseignant (sous forme de photo par exemple) pour une éventuelle régulation.

En fonction des jours de la semaine les problèmes pourront faire intervenir les différentes grandeurs et leurs mesures associées étudiées au cycle 2. Par exemple : lundi les longueurs, mardi les masses et les contenances, mercredi les durées, jeudi la monnaie et le vendredi différentes grandeurs rencontrées pendant la semaine.

- *Pour les élèves les plus fragiles, les nombres en jeu dans certains problèmes pourront être réduits.*

-----

Pour les autres matières quelques activités hebdomadaires pourront être proposées. Elles seront aussi variées et ludiques que possible : réalisation d'une expérience en sciences ou technologie, production artistique, apprentissage d'une chanson en anglais, visionnage d'un reportage adapté à l'âge de l'enfant en histoire, en géographie, en arts plastiques, ou encore en sciences, etc. Les élèves pourront être invités à répondre à quelques questions dans le cadre de ce travail.

## FICHE 3. Continuité pédagogique – Fiche professeurs pour les élèves de cours moyen (DGESCO)

-----

**Remarque générale :** toutes les activités proposées doivent être présentées dans un langage simple et accessible à toutes les familles (adultes ou frères et sœurs plus âgés). Les consignes doivent être parfaitement explicites ; si des critères de réussite peuvent être communiqués dans un langage simple, ils sont bienvenus ; ils contribueront à engager les accompagnants et les enfants dans la tâche et à conforter ces derniers dans leur sentiment de réussite. Tout doit concourir au maintien du plaisir d'apprendre.

-----

En français, la priorité est de conforter et prolonger l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans toutes leurs dimensions (1 heure à 1 heure et demie par jour, fractionnée).

Une lecture quotidienne (45 minutes, fractionnées, au moins 5 jours par semaine) est conseillée.

Il convient d'encourager des temps longs de lecture plaisir comme de lecture à des fins scolaires.

Une façon d'encourager la lecture plaisir peut être de proposer, parmi les exercices d'écriture, une rédaction par semaine d'une page par exemple, sur un thème lié à cette lecture :

- prolonger une histoire lue dans la semaine ;
- présenter une histoire lue dans la semaine et expliquer en quoi elle a plu ou déplu.

**Mais au-delà, il convient de proposer pour chaque jour des lectures silencieuses de textes plus difficiles.** Tous les supports peuvent être envisagés (notamment numériques si les élèves ne disposent pas de manuel), en s'adaptant aux contextes et aux contraintes, et en mettant à profit le cas échéant la bibliothèque de l'école. Le texte pourra être alternativement **narratif et documentaire**. **Ce texte du jour peut alors être le support de la plupart des autres activités de français proposées :**

- un temps de lecture à voix haute, pour consolider si besoin la capacité de déchiffrage et améliorer la fluence : l'adulte qui accompagne l'élève chronomètre, plusieurs fois de suite, la lecture d'un même paragraphe court d'une quinzaine de lignes, et note les temps dans un carnet ou dans le cahier du jour (c'est plus facile que de compter le nombre de mots lus en une minute). Les résultats sont conservés par les parents et pourront être évoqués lors des appels téléphoniques avec élèves et parents. L'enseignant pourra suivre les résultats des élèves qui pourront être communiqués chaque semaine.
  - Pour les élèves fragiles, une attention particulière de l'enseignant pourra se traduire par une différenciation dans les textes proposés, avec régulation en fonction des résultats transmis par les parents
- des questions de compréhension : les questions sur le texte sont fournies, avec des propositions de réponse orales ou écrites afin d'aider l'adulte accompagnant à s'assurer immédiatement et plus aisément de la correction formelle, syntaxique et orthographique le cas échéant. Une question au moins peut être proposée, qui permette de juger d'une compréhension globale et/ou plus profonde du texte (comprendre les implicites, émettre un jugement) et qui nécessite une réponse plus développée et plus étayée, pour laquelle des propositions de correction seront fournies aux parents.
  - Dans une logique de différenciation ou de progressivité, il sera possible de proposer aussi des questions faisant des liens entre plusieurs textes.

**Des exercices écrits variés (45 minutes par jour, éventuellement fractionnées) sont à proposer quotidiennement,** pour approfondir tel ou tel aspect de l'étude de la langue, chacun de ces aspects étant abordé au moins deux fois dans la semaine.

- dictée préparée, de mots ou de phrases remobilisant le vocabulaire du texte et les notions de grammaire en cours ou à consolider ;
- grammaire (manipulations visant la modification du temps ou du nombre ; identification des compléments, etc.). Il est possible d'envisager un « corrigé » pour les familles
- production d'écrit autonome (rédaction), prenant appui sur le texte (que penses-tu que... / pourquoi est-ce que...) ou non.

*Dans un souci de suivi de l'élève et de reconnaissance des efforts de l'élève et des familles, il convient d'organiser un mode de restitution des productions de l'élève.*

**L'oral mérite une attention particulière** : les temps en famille vont donner de nombreuses occasions d'oral, il convient d'encourager les parents à ménager des temps calmes pour échanger sur tous les sujets (liés à la vie quotidienne ou non), en laissant à l'élève le temps de construire ses phrases et la possibilité de s'améliorer. Le questionnement sur le texte lu silencieusement est bien entendu un moment privilégié si les réponses sont demandées à l'oral, mais un conte, récit ou texte documentaire constitue également une base pour ces échanges. On pourra fournir aux parents une aide leur permettant de construire un questionnement adapté.

-----

**En mathématiques, tout en renforçant la construction de la numération écrite et orale des nombres entiers, il est important de conforter la compréhension des nouveaux nombres introduits au cycle 3 (fractions et décimaux), de renforcer et d'étendre la capacité à mener oralement et par écrit des calculs, et d'assurer l'aisance dans la résolution de problèmes à une ou plusieurs étapes. Une heure par jour (fractionnée) paraît nécessaire.**

#### **Calcul (15 à 20 minutes par jour)**

Lorsque cela est matériellement possible, l'utilisation d'exerciceurs en ligne de type calcul@tice pourra être privilégiée en indiquant précisément les exercices à traiter chaque jour, en adaptant ces demandes aux besoins de chaque élève. Il est aussi possible de fournir aux familles des questions à soumettre aux élèves, qui pourront être posées oralement en utilisant l'ardoise ou le cahier.

Deux axes seront travaillés en priorité selon les jours :

- La mémorisation de faits numériques (30 à 50 calculs) : les tables d'addition mais surtout en priorité les tables de multiplication, en veillant tout particulièrement au renforcement de la fluence ;
- L'utilisation de procédures de calcul mental (15 à 20 calculs) pour calculer des sommes, des différences et des produits, en adaptant les questions à la classe des élèves (CM1 ou CM2) et à leur niveau.

En parallèle, il convient de proposer chaque jour trois à cinq calculs à traiter en posant les opérations.

Autant que possible, on demandera aux familles de transmettre une trace écrite des travaux réalisés (scan, photo, par mail ou sms).

- *Dans le cadre d'une attention toute particulière à la différenciation, et notamment pour les élèves les plus fragiles, les calculs proposés pour travailler les procédures pourront être adaptés, en veillant cependant à maintenir la même ambition pour tous concernant la mémorisation des tables d'addition et de multiplication.*

#### **Numération (20 à 25 minutes par jour)**

Plusieurs fois par semaine des exercices faisant travailler la numération (entiers, fractions et décimaux) sont proposés en s'appuyant sur l'outil utilisé en classe ou sur d'autres outils mis à disposition des familles. Les

exercices proposés sont aussi variés que possible : écrire des nombres, lire des nombres, ordonner des nombres, travailler sur différentes écritures et décompositions, placer des nombres sur une droite graduée, etc.

### **Résolution de problèmes (20 à 25 minutes par jour)**

Tous les jours, il est conseillé de proposer deux ou trois problèmes du champ additif ou multiplicatif en une ou plusieurs étapes. Au moins une fois par semaine les familles sont invitées à transmettre les réponses de leur enfant aux problèmes du jour à l'enseignant (sous forme de photo par exemple) pour une éventuelle régulation.

On pourra proposer au moins une fois par semaine :

- des problèmes relevant de la proportionnalité ;
- des problèmes s'appuyant sur la lecture de tableau ou de graphiques ;
- des problèmes faisant intervenir les différentes grandeurs et leurs mesures associées étudiées au cycle 3 (longueur, aire, volume, masse, durée et monnaie).
  - Pour les élèves les plus fragiles, la taille des nombres en jeu dans certains problèmes pourra être réduite.

-----

*Pour les autres matières quelques activités hebdomadaires pourront être proposées. Elles seront aussi variées et ludiques que possible : réalisation d'une expérience en sciences ou technologie, production artistique, apprentissage d'une chanson en anglais, visionnage d'un reportage adapté à l'âge de l'enfant en histoire, en géographie, en arts plastiques, ou encore en sciences, etc. Les élèves pourront être invités à répondre à quelques questions dans le cadre de ce travail.*